



# SCHÉMA DE MUTUALISATION ?

---

# Achats groupés

**FICHE ACTION 10** : Observatoire des prix (achat public)

**FICHE ACTION 11** : Développer l'achat groupé

**FICHE ACTION 12** : Outils informatiques communs Achats

**FICHE ACTION 13** : Réseau de la commande publique

# ACTION 10

## Création d'un observatoire des prix

### Objectifs

Cette action vise à permettre la comparaison des niveaux de prix obtenus dans le cadre des achats réalisés par les collectivités du territoire. Cette comparaison permettra à chacun de mieux analyser les offres de prix qui lui sont faites et d'engager plus facilement des négociations avec ses fournisseurs. Un lien avec d'autres observatoires ou des référentiels de prix publiés (par exemple catalogue UGAP) complétera utilement ce dispositif.

### Perspectives

- **Déterminer le juste prix dans les achats** en comparant les offres obtenues par chaque collectivité
- **Favoriser la création de groupement de commandes** par la démonstration des gains qui peuvent être attendus

### Mise en œuvre

Cette action requiert :

- **La création de la maquette de l'observatoire des prix et la définition du processus de recueil des prix**
- **L'identification des ressources pour créer et faire vivre l'observatoire**

### Calendrier/dates clés

<b>2015 T4</b>	Création de la maquette (incluant définition du processus et identification des ressources)
<b>2016 S1</b>	Premières enquêtes pour alimenter l'observatoire

# ACTION 11

## Développer la pratique de l'achat groupé

### Objectifs

Cette action vise à permettre de développer les économies par la pratique de l'achat groupé au travers de groupements de commande ou par le recours à l'UGAP. L'achat groupé permet également de partager ou transférer le besoin d'expertise nécessaire à la bonne réalisation du processus achat.

### Perspectives

- **Optimiser le recours à l'UGAP (centrale d'achat publique)** en négociant des taux de remise applicable à l'ensemble des collectivités de l'agglomération
- **Faciliter la création des groupements de commande** en banalisant cette technique d'achat (voir action n° 13 : création d'un réseau d'acheteurs publics) et en identifiant les segments d'achat les plus pertinents

### Mise en œuvre

Cette action requiert :

- **La signature d'une convention avec l'UGAP**
- **Une information large sur les groupements de commande** (voir aussi action n° 13 : création d'un réseau d'acheteurs publics)
- **L'identification des segments d'achat les plus pertinents pour la mise en place de groupements de commandes.**

### Calendrier/dates clés

<b>2015</b>	Contacts/négociation avec l'UGAP (en cours)
<b>2016 S1</b>	Signature de la convention UGAP
<b>2016 T1</b>	Identification des segments d'achat qui font consensus pour des achats groupés et engagement du processus de création des groupements de commande ou pour intégration dans le périmètre UGAP

# ACTION 12

## Outils informatiques communs dans le domaine de l'achat public

### Objectifs

Cette action vise à développer l'usage de solutions logicielles communes dans le cadre des processus d'achat entre acheteurs publics du territoire. Cette mise en commun permet de réduire les coûts d'acquisition et de maintenance des outils informatiques. Elle permet également d'assurer un niveau d'équipement standard et des procédures similaires à même de renforcer la sécurité juridique des procédures de marchés publics et de faciliter l'accès à la commande publique pour les entreprises candidates.

### Perspectives

- **Fédérer les acheteurs publics du territoire autour d'une même plate-forme de dématérialisation des marchés publics (existante)**
- **Utiliser une solution logicielle commune de gestion des achats et des marchés publics.** Il s'agit de proposer un outil sur des tâches comme la rédaction des pièces de marchés publics, le suivi de la procédure de passation et le suivi d'exécution

### Mise en œuvre

Cette action requiert de :

- **Proposer aux communes non inscrites de rejoindre la plate-forme commune de dématérialisation des marchés publics.**
- **Lancer et mener à terme la procédure de choix d'une solution logicielle partagée.**

### Calendrier/dates clés

<b>2015</b>	Développer l'accès à la plate-forme de dématérialisation (sensibilisation)
<b>2015 T2</b>	Procédure de mise en concurrence pour le choix de la solution logicielle partagée
<b>2016 S1</b>	Déploiement de la solution logicielle partagée pour la gestion des achats et des marchés publics

# ACTION 13

## Réseau des acheteurs publics du territoire

### Objectifs

Cette action vise à permettre les échanges de pratiques et de documents entre acheteurs publics afin d'accroître la qualité des achats et de développer des synergies. Le partage de bonnes pratiques permettra notamment de faciliter l'accès à la commande publique des PME et TPE et de poursuivre l'objectif de défense de l'emploi local.

### Perspectives

- **Optimiser la production des dossiers des entreprises (DCE)** par le partage des réalisations passées ou en cours.
- **Accroître la sécurité juridique des procédures** par la diffusion de l'information réglementaire et des bonnes pratiques
- **Développer la prise en compte du développement durable dans les achats** par une meilleure connaissance des leviers d'action
- **Favoriser la création de groupement de commandes** par l'identification des besoins

### Mise en œuvre

Cette action requiert :

- **La création d'un annuaire** recensant un ou plusieurs contacts dans chaque collectivité
- **L'organisation de réunions périodiques des référents**
- **La définition d'un cadre-type pour faciliter la création des groupements de commandes** (modèle de convention et de délibération).

### Calendrier/dates clés

<b>2015 S2</b>	Création de l'annuaire
<b>2015 S2</b>	Création du cadre-type pour les groupements de commandes
<b>2/an</b>	Réunions périodiques du réseau de référents